



Décision relative à une demande de changement de dénomination d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement de second nom commercial de la matière fertilisante **LANAPLUS***

de la société **LAINCO S.A.**

enregistrée sous le **n° 2023-1746**

La demande concerne le changement de nom d'un second nom.

Le changement de dénomination de la matière fertilisante désignée ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales

Nom du produit	LANAPLUS
Nouvelle dénomination du second nom	VITACRACIN
Ancienne dénomination du second nom	VITARACIN
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	LAINCO S.A. Pol. Ind. Can Jardi Av. Compositor Bizet 8-12 08191 RUBI BARCELONE ESPAGNE
Classe - Type	Préparation fongique et bactérienne - Poudre applicable après dispersion dans l'eau (poudre mouillable) composée de <i>Rhizophagus irregularis</i> souche MB-001RI, <i>Septoglotus deserticola</i> souche MB-003SD, <i>Claroideoglomus etunicatum</i> MB-163CE, <i>Bacillus megaterium</i> souche BM-4112, <i>Bacillus subtilis</i> BM-1102 et <i>Bacillus licheniformis</i> BM-3109
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	449-2020.01
Numéro d'AMM	1200558

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 31/08/2023

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bertrand BERTAUD

33BC435FF8C6444...